Conservatoire - Auditorium

Maison de la Musique et de la Danse 32, avenue Georges Clémenceau / Valence Tél. 04 75 78 50 80

En présence des représentants du groupe scolaire Albert Bayet, du Collège Jean Zay et du Conservatoire.

CONSERVATORE À RAY NNEMENT **DÉPARTEMENTAL**

Site de Valence

Maison de la Musique et de la Danse

32, av. Georges Clémenceau - Valence

Tél: 04 75 78 50 80 valenceromansagglo.fr



Classes à Høraires Aménagés Musique et Danse

Valence



Lundi 7 février 2022 de 18h à 20h - Auditorium, site de Valence **Retransmission par visio Retransmission par visio**(conservatoire.valenceromansagglo.fr/Valence/candidature-cham











valence AGGI Romans AGGI CONSERVATOIRE Destinées aux élèves motivés par la pratique musicale (ou chorégraphique, pour le secondaire uniquement), les Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse offrent la possibilité de recevoir, en complémentarité avec la formation scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique et de la danse. Cette organisation du temps scolaire garantie aux élèves concernés les meilleures chances d'épanouissement dans ces deux domaines.

CLASSES CONCERNÉES

CHAM ELÉMENTAIRE > DU CE1 AU CM2

Groupe scolaire Albert Bayet à Valence

8, place du 11 Novembre 04 75 43 02 82

Ce.0261282c@ac-grenoble.fr

L'enseignement général et artistique est dispensé dans l'enceinte du Conservatoire – site de Valence sur l'ensemble de la journée scolaire. Les classes sont constituées autour d'un projet pédagogique équilibré qui s'inscrit dans le projet d'école. Ce partenariat respecte l'intégralité du programme de l'Education Nationale auquel s'ajoutent les enseignements artistiques.

CHAM/CHAD SECONDAIRE > DE LA 6º À LA 3º

Collège Jean Zay à Valence

Allée Raymond Mias 04 75 78 40 01 ce.0260049m@ac-grenoble.fr

Ces classes à Horaires Aménagés de l'enseignement secondaire sont ouvertes aux élèves musiciens et danseurs. Elles leur permettent d'avoir la majorité des cours sur le temps scolaire. Elles s'adressent à des enfants motivés par la musique et la danse en vue d'une pratique plus soutenue ou dans la perspective d'une formation préprofessionnelle.

Les professeurs du groupe scolaire A. Bayet, du collège J. Zay et du Conservatoire se concertent pour organiser les temps d'apprentissage, concevoir des dispositifs adaptés aux objectifs pédagogiques des classes CHAM/CHAD et évaluer la progression des élèves. Une forte motivation est requise, évaluée lors des tests d'entrée.

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature se feront en ligne entre le 7 février et le 11 mars 2022 sur conservatoire.valenceromansagglo.fr/Valence/candidature-cham

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le Conservatoire 04 75 78 50 80 – candidature.cham@valenceromansagglo.fr.

ADMISSIBILITÉ

Les candidats se présentent sur convocation, pour une évaluation de leur motivation et de leurs aptitudes musicales ou chorégraphiques.

Tests découverte CHAM élémentaire Mercredi 13 avril 2022 de 8h30 à 13h

Les enfants sont évalués au cours d'une séance découverte du Conservatoire (chorale, formation musicale, découverte instrumentale). Durée : 2h.

Tests d'entrée CHAM collège Lundi 9 mai 2022 à partir de 16h30 au Conservatoire

Les candidats sont évalués lors de tests musicaux (présentation de 2 morceaux, évaluation formation musicale) suivis d'un entretien.

Tests d'entrée CHAD collège Lundi 16 mai 2022 de 17h à 19h30 au Conservatoire

Les candidats sont évalués lors d'un cours collectif de danse suivi d'un entretien.

ADMISSION

L'inspection académique Drôme informe les familles par courrier de l'admission des candidats. En cas d'impossibilité d'organisation des tests et rencontres, l'évaluation des candidatures se fera sur la base du dossier de l'élève et des réponses au questionnaire de motivation (renseigné au moment de la candidature en ligne). Ce cadre peut être précisé au candidat si nécessaire.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Si l'enfant est admis, la famille complète un dossier d'inscription auprès du Conservatoire. Elle devra régler les frais de dossier de (16€) et les frais de scolarité (calculés en fonction du quotient familial et du secteur géographique d'habitation).